Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE

U 51 – TRAVAUX PRATIQUES

SESSION 2012

Durée : 15 heures 30
Coefficient : 8

Calculatrice non autorisée.

- Les sujets et les productions doivent impérativement rester dans les ateliers.
- Tout système de communication externe est formellement interdit.
- Tout ou partie de l'appareil peut être refait par le candidat.

Base Nationale de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.

Un homme de 55 ans, actif, a eu la poliomyélite à l'âge de 13 ans et n'a jamais été appareillé.

Il vient en consultation car il se plaint de douleurs au niveau du genou gauche à la marche. Il présente une monoplégie du membre inférieur gauche.

Aujourd'hui, à l'examen clinique, on note à gauche :

- Le quadriceps est à 2 ;
- Le grand gluteal (grand fessier) est à 5 ;
- Les releveurs/extenseurs du pied sont à 0 ;
- Sur le plan articulaire, le recurvatum s'aggrave et est estimé à 30° en charge ;
- Une absence d'inégalité de longueur des membres inférieurs.

Afin d'étudier l'efficacité d'un appareillage, le médecin spécialiste demande une hospitalisation en centre de rééducation en vue de la réalisation d'une orthèse d'étude.

Base Nationale de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

PRESCRIPTION MÉDICALE :

Orthèse cruro-pédieuse d'étude du côté gauche, contrôlant le recurvatum du genou et le steppage du pied.

TRAVAIL À RÉALISER

À partir des éléments du dossier fourni et du patient, réaliser l'appareil choisi.
L'organisation de l'avancée du travail n'est donnée qu'à titre indicatif.

1ère Étape :..... **...Durée : 4 heures**

Durant cette étape vous disposez de votre patient.

Il est strictement interdit de sortir.

Prendre trois photos (vues antérieure, latérale et postérieure) de votre patient avant l'ablation du négatif. Il vous appartient de vérifier la bonne exploitation des clichés pour l'évaluation de votre prise d'empreinte plâtrée.

2ème Étape :..... **Durée : 8 heures**

Durant cette étape vous ne disposez pas de votre patient.

***NOTA :* une plage horaire de 9 heures est prévue pour cette étape. Le candidat organise son travail en deux séances dont le temps cumulé n'excèdera pas 8 heures. Chacune des séances est de 3 heures minimum et 5 heures maximum.**

Réaliser l'appareillage.

3ème Étape :..... **Durée : 3 heures 15**

Durant cette étape vous disposez de votre patient.

Essayer l'orthèse et faire les retouches indispensables à l'essayage.
Consigner le compte-rendu d'essayage en notifiant les retouches effectuées et, si nécessaire, celles restant à faire avant la mise en finition.

4ème Étape :..... **Durée : 15 mn**

Effectuer l'essayage de l'appareillage devant le jury.

Base Nationale de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

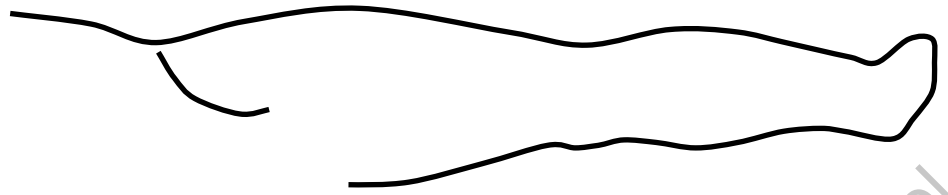
ANNEXE 1 *:* Liste du matériel en STOCK

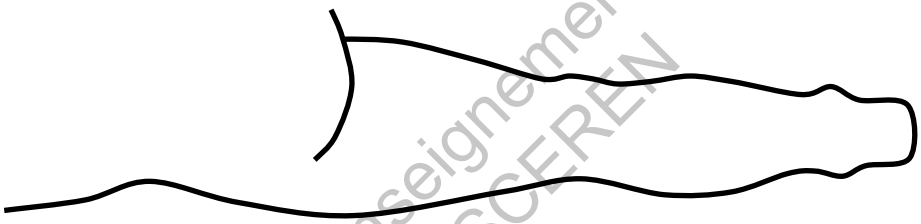
Un appareil photographique numérique est mis à votre disposition.

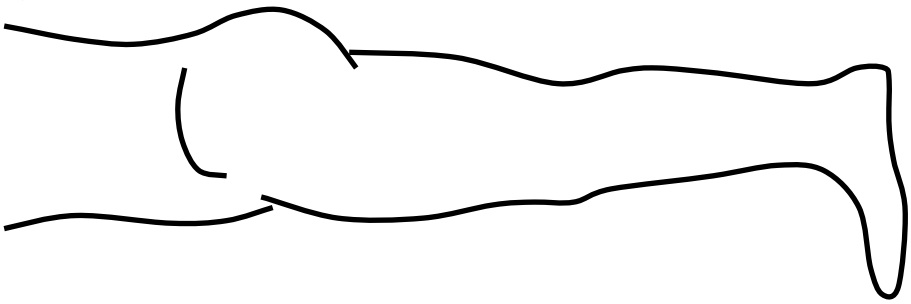
MATÉRIEL	
Bandes plâtrée de 15 cm	**Tige filetée M4**
Bandes plâtrée de 20 cm	**Tige filetée M5**
Jersey de 7 cm	**Stub diamètre 4 mm**
Jersey de 10 cm	**Stub diamètre 5 mm**
Barre à béton diamètre 14	**Écrous M4**
Barre à béton diamètre 16	**Écrous M5**
Plâtre de paris	**Rondelles larges diamètre 3 mm**
PE 4 mm	**Rondelles larges diamètre 4 mm**
PE 3 mm	**Rondelles larges diamètre 5 mm**
PP 4 mm	**Scotch armé**
PP 3 mm	**Plastazote de 3 mm**
PE 1 mm	**Plastazote de 5 mm**
Boulons de montage M3	**Plastazote de 10 mm**
Colle contact	**Tepefoam de 7 mm**
Vaseline	**Lycra**
Montants préfabriqués	**Articulations à tête déportée de 22 mm**
Profil caoutchouc l = 5mm	**Sangles velcros et passants de 40mm**

Base Nationale de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

ANNEXE 2 *:* Schémas de membre inférieur







Base Nationale de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.